

NATURA 2000

Comment améliorer la qualité de nos milieux naturels
tout en maintenant des activités humaines ?

Applications dans le Pays de Lorient

31 mai 2005

Photographies Jean-Pierre Ferrand,
Gwenaëlle Leroyer, Typhaine Gauchet.





NATURA 2000

**Comment améliorer la qualité de nos milieux naturels
tout en maintenant des activités humaines ?**

- Natura 2000 au Pays de Lorient par J.Y. LAURENT
- Procédure Natura 2000 par D. LASNE
- Site de Ploemeur-Guidel par J.P. AUCHER
- Site de l'Île de Groix par E. REGERNERMEL
- Site Rivière du Scorff par J. MANELPHE
- Débat avec la salle par T. GAUCHET

Présentation de la procédure Natura 2000

Daniel LASNE

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

31 mai 2005

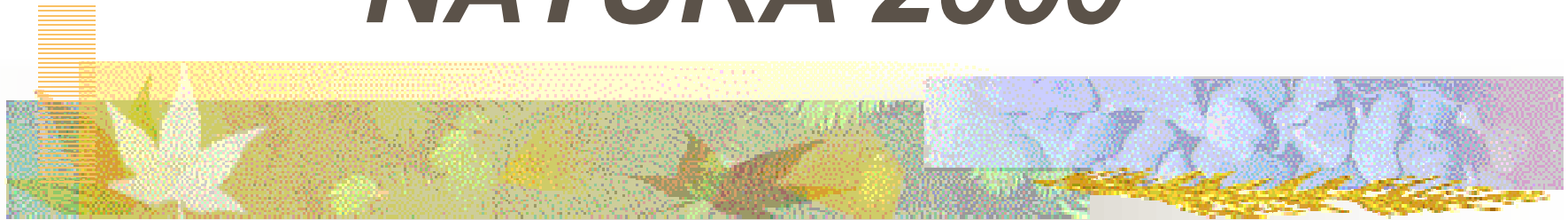
NATURA 2000

Applications dans le Pays de Lorient





NATURA 2000



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT



BRETAGNE

Le contexte

- Constat de l'appauvrissement de la biodiversité au niveau mondial
- Convention de Rio en 1992 sur la diversité biologique
- Objectif 2010 : enrayer l'érosion de la biodiversité

Pourquoi conserver la biodiversité ?

La diversité biologique a une grande importance à de multiples points de vue. C'est grâce à elle que l'on se nourrit et que l'on se soigne. L'identité culturelle, la création artistique y font appel. Témoin de l'histoire de la vie, outil pour comprendre cette histoire, clé de voûte du fonctionnement des communautés vivantes, gage de maintien des processus évolutifs, la biodiversité est également tout cela. Autant de raisons de la conserver !



Natura 2000 : Un objectif

- Préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne
- Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des habitats et des espèces les plus menacés

Les habitats

- Un espace comportant un support physique (eau, sol) caractérisé par les plantes et les animaux qui y vivent

Exemples : landes, tourbières, rivières, dunes, prés-salés (50 habitats en Bretagne)

- Les habitats peuvent dépendre des activités humaines
- Les habitats d'intérêt communautaire:
sont en danger, réduits ou remarquables et listés dans les annexes de la directive (phytosociologie)

Les espèces

Des espèces menacées et/ou remarquables

- Des plantes : *Narcisse des Glénan*, *Fluteau nageant*, *Eryngium vivipare*, *Omphalode du littoral*..(11 espèces)
- Des animaux
 - ⇒ Des oiseaux : *Sterne de Dougall*, *Martin-pêcheur* ...
 - ⇒ Des mammifères : *Loutre*, *chauves-souris*, *phoque*, *saumon*, *escargot de Quimper*...
 - ⇒ Des invertébrés: *Lucane cerf-volant*, *moule perlière*, *agrion de mercure* ...

Un cadre réglementaire

Des textes européens visant une obligation de résultat

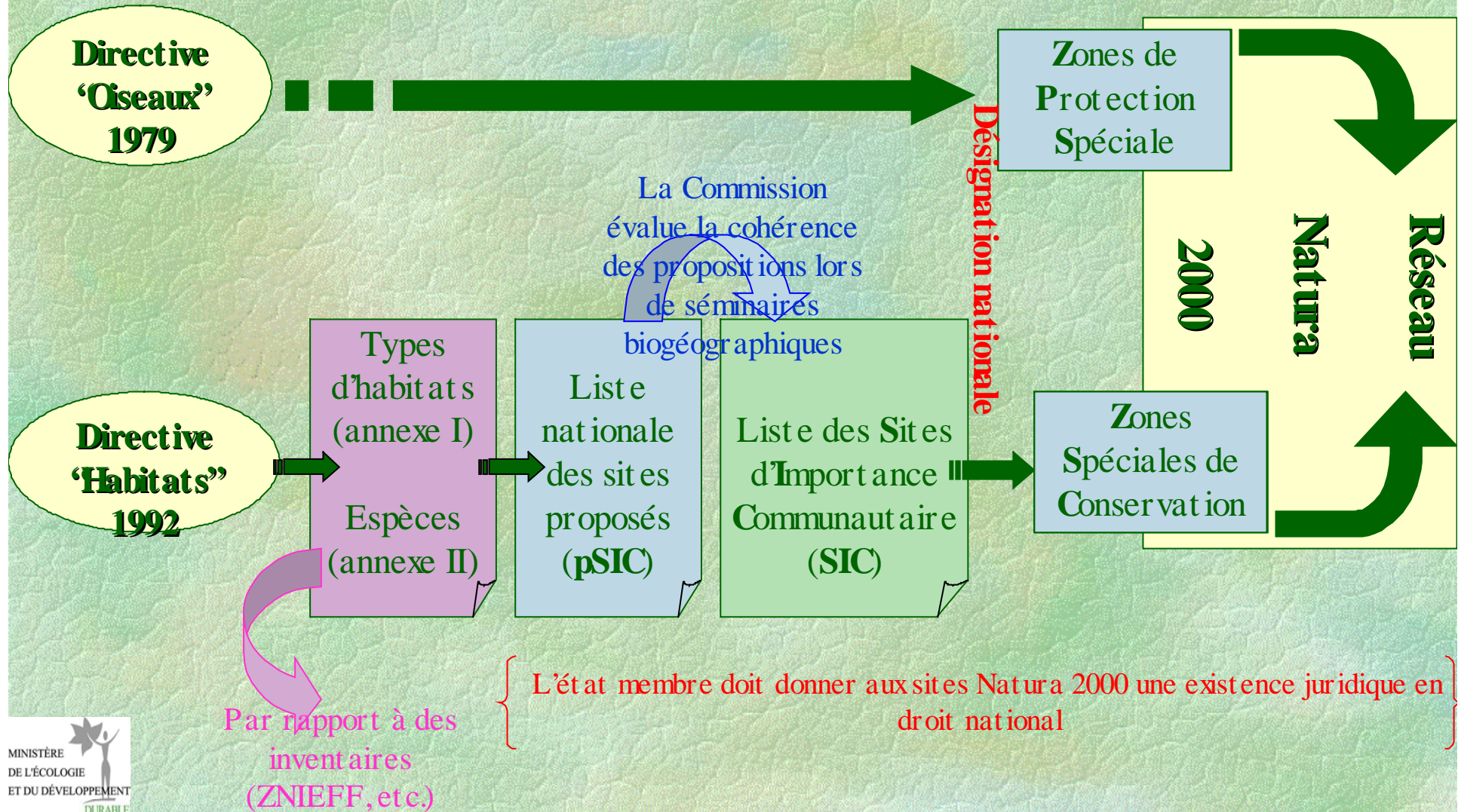
- La directive « Oiseaux » de 1979 (79-409)
- La directive « Habitats » de 1992 (92-43)

Transposés en droit français : (code de l 'environnement)

- l 'ordonnance d 'avril 2001
- les décrets de novembre et décembre 2001
- la loi « Développement des territoires ruraux » février 2005



DÉSIGNATION DES SITES NATURA 2000



Les choix de la France

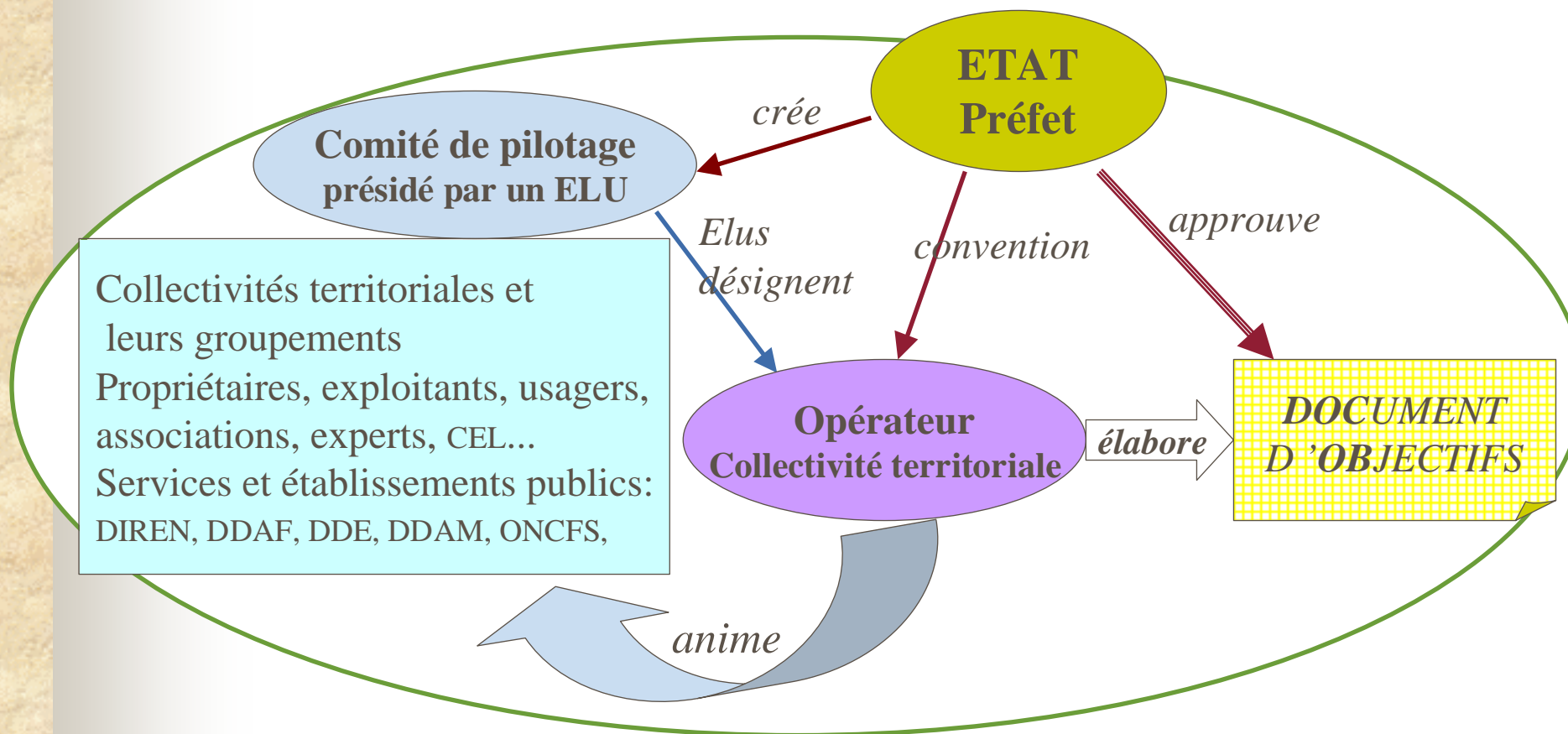
- Dispositif fondé sur le volontariat et la responsabilisation des acteurs

- 3 principes fondamentaux :
 - Transparence et **concertation**
 - Privilégier la gestion contractuelle
 - Prise en compte dans les politiques publiques

Les fondamentaux

- Le comité de pilotage (*Copil*)
- L'opérateur
- Le document d'objectifs (*Docob*)
- Les contrats et chartes Natura 2000
- Les études d'incidences Natura 2000

Schéma du dispositif DOCOB/Comité de pilotage



Le DOCOB

principes

Description → Analyse → Objectifs



Les contrats Natura 2000

- Un engagement volontaire
- Une aide financière de l'Etat et de l'Europe
- Pour restaurer et entretenir des milieux naturels en application du docob
- Les bénéficiaires : personnes physiques ou morales, titulaires de droits réels sur les parcelles

Les chartes Natura 2000

- Idem contrats, sans aide financière

UNE ETUDE D 'IMPACT RENFORCEE POUR LES NOUVEAUX PROJETS EN SITE NATURA 2000

- Les projets de travaux ou d'aménagement, soumis à un régime d'autorisation, et susceptible d 'affecter de façon notable un site Natura 2000
- font l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site
- L'autorité compétente ne peut autoriser un projet si atteinte à l 'état de conservation du site
- Un régime dérogatoire permet cependant de réaliser des projets **d'intérêt public majeur**



Natura 2000 en Bretagne



Natura 2000



22 octobre 2004



Les sites

- 52 sites (ZSC) pour la directive « Habitats » inscrits en décembre 2004 sur la liste européenne
- 21 sites (ZPS) pour la directive « Oiseaux »
dont 20 désignés par arrêtés ministériels du 30/07/04 et octobre 2004
- 2 100 km² dont 60% en milieu marin

**ZONES NATURA 2000 PROPOSEES
A LA COMMISSION EUROPEENNE.**



Zone de Protection Spéciale (ZPS)
 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Edition : 03/12/2003.
 Sources : DIREN, IGN, Muséum d'Histoire Naturelle.

Etat d'avancement

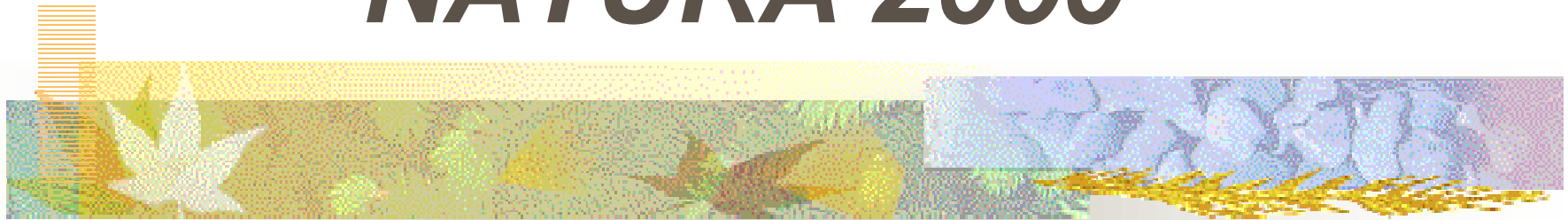
- 11 docob validés :
 - Côtes d'Armor : 2
 - Finistère: 5
 - Ille et Vilaine 1
 - Morbihan: 3
- 19 documents d'objectifs en cours d'élaboration
- 9 contrats Natura 2000 signés en 2003, 6 en 2004 avec surtout des collectivités.

Extension du réseau Natura 2000 en Bretagne en 2005

- 5 extensions ou créations de ZPS (baie du Mont, baie de Goulven, rivière de Pont Labbé,..)
- 4 extensions ou créations pour chiroptères (site du Morbihan, de Dinan, de Huelgoat,..)
- 4 extensions pour 2 plantes:
 - Trichomanes remarquable (puits et chaos rocheux très humides)
 - Coléanthe subtile (queues d'étangs)



NATURA 2000



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT



BRETAGNE